



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 mars 2011
D -20110172

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/03/2011

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 mars Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI (présente de 16h55 à 17h30), M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Charles CAZENAVE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES,



MAIRIE DE BORDEAUX

Maintenance des portes et portails automatiques. Avenant n° 1 au marché M090544. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20090748 du 21 décembre 2009, un marché de maintenance préventive et curative des portes et portails automatiques, situés dans les différents bâtiments de la Ville, a été confié à la société PORTIS.

Il s'agit d'un marché à bons de commande conclu sans minimum, ni maximum avec un montant annuel de maintenance préventive de 17 838,34 € TTC.

Afin d'assurer la maintenance de matériels et de sites non encore référencés sur le marché principal, il convient de rattacher la maintenance de ces équipements par un avenant pour un montant de 2 331,34 € TTC.

Cet avenant sera ajouté pour les périodes de reconduction éventuelles.

MAINTENANCE PREVENTIVE :

	Montant en €TTC
Montant marché initial :	17 838,34
Montant avenant n°1 :	2 331,34
Nouveau montant marché	20 169,68

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer, après avis de la Commission d'appel d'offres, l'avenant correspondant au marché précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours rubrique 33 - article 6156.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2011

P/EXPEDITION CONFORME,



MAIRIE DE BORDEAUX

M. Jean-Michel GAUTE



MAIRIE DE BORDEAUX